

SYNDICAT NATIONAL UNIFIÉ DES IMPÔTS

80/82, rue de Montreuil • 75011 PARIS **Tél**. 01.44.64.64.44 • **Fax** 01.43.48.96.16 **www.snui.fr** • **Courriel** : snui@snui.fr

Communiqué de presse

Paris, le 22 Janvier 2008

24 Janvier 2008 : grève aux impôts

Le SNUI appelle les agents des impôts à participer au mouvement de grève et de manifestations du 24 janvier prochain. Plusieurs raisons expliquent cette position.

Comme pour l'ensemble des salariés, aux impôts, la question du pouvoir d'achat est particulièrement sensible : le travail a considérablement évolué mais cela ne s'est jamais traduit par l'augmentation de la rémunération. La reconnaissance des qualifications et l'augmentation pérenne de la rémunération demeurent légitimement à ce titre une très forte demande des agents.

Par ailleurs, <u>le contexte de réformes incessantes suscite de nombreuses inquiétudes</u>: ainsi, après dix ans de bouleversements profonds, et à l'heure de la fusion annoncée entre la direction générale des impôts et celle de la comptabilité publique, les interrogations sur; le devenir des missions, la présence du service public sur le territoire, la gestion des personnels, les conditions de travail et la rémunération demeurent sans réponse.

Plus largement, <u>il s'agit également de défendre une certaine conception du service public</u> et de montrer en quoi les projets qui fleurissent, tels la rémunération individuelle au mérite et la contractualisation, présentent de grands risques pour les fonctionnaires comme pour les citoyens, qui verraient ainsi la fonction publique dépouillée de ce qui fait sa neutralité et sa qualité (reconnue dans les diverses enquêtes d'opinion, en dépit des idées reçues).

Pour ces raisons, le SNUI se joint à l'appel du 24 janvier et appelle les agents des impôts à se mettre en grève et à participer aux manifestations.